

Conservatoire pour la mise en valeur d'un biome vertueux - Étang de la Foulquetière à Luçay-le-Mâle

Énjeux climatiques / Premier appel à projets 2023-2024

La Commune de Luçay-le-Mâle est propriétaire d'un étang dédié en partie à la pêche, mais une plage permet également la baignade. Confrontés au changement climatique, aux pollutions allochtones, à l'élévation de la température, l'étang et son environnement subissent des détériorations importantes de la qualité de l'eau et de son biosystème.

Le projet vise à étudier des solutions innovantes permettant de garantir le respect de la biodiversité et pérenniser la qualité de l'eau. Cinq techniques alternatives, à priori moins invasives sur le plan environnemental et moins onéreuses, seront testées : diffusion d'ondes acoustiques et photoniques, adjonction d'agents minéraux, biologiques et aqueux.

Porteur de projet



Commune de Luçay-le-Mâle

Montant estimé du projet



140 464 €

Financeurs sollicités en plus de l'autofinancement



Région Centre-Val de Loire (AVOS ID).

Subvention sollicitée au titre du programme LEADER



56 185,60 €



Avis du groupe de travail Leader

17/20 - Avis favorable pour un an et sous réserves pour deux années supplémentaires. Un bilan de la première année d'expérimentation sera demandé avant de se prononcer sur le financement total.

Programme LEADER 2023-2027 du GAL Castelroussin - Valençay